CACES R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégories 1B 3 5 et R485 catégorie 2

Certifiante | Formation continue

Réf. : 25172440F — Mise à jour : 18 décembre 2025

Organisme responsable : **FORMASECO**

Présentation de la formation

Objectifs

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Programme

Théorie
- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

Pratique
Catégorie 1B
- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

Catégorie 3 :
- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

Catégorie 5 :
- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

R485

Prise de poste et mise en service

Vérifier la présence et la validité des documents règlementaires suivants et savoir les exploiter

Conduite

- circuler à vide
- circuler en charge

Manœuvres

Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée

Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile

Stocker et déstocker 3 palettes à tous les niveaux d'un palettier (du niveau du sol jusqu'à une hauteur minimum)

Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière depuis un quai ou au moyen d'un hayon

Évaluation des connaissances

-Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)

Code RS : 6869

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R485 chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant catégorie 2 gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)

Code RS : 6938

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Code RS : 6867

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 5 chariots élévateurs à mât rétractable

Code RS : 6870

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2156659S	Présentiel	MELLAC	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #25172440F